



Chers membres,

L'AQIEA vous souhaite un bon retour de congés !

En cette période de rentrée, le comité communication souhaite vous présenter un communiqué original soulignant le rôle de notre industrie durant les festivités estivales toujours en vous sensibilisant sur l'importance de la santé et la sécurité des professionnels sur les chantiers.

La rentrée est également synonyme de renouvellement et nous souhaitons vous rappeler l'importance de votre implication au sein de l'Association.

Renouveler son adhésion ou devenir membre c'est :

Rester informé et se former

- Améliorer les compétences professionnelles.
- Sensibiliser les utilisateurs des produits disponibles.
- Uniformiser la promotion de la sécurité.
- Demeurer à l'affût des nouveautés de l'industrie.

Faire rayonner l'industrie

- Aider les organismes de réglementation à améliorer les normes.
- Un lieu où vous pouvez vous engager activement sur les multiples comités.

Développer son réseau

- Améliorer les relations de travail entre fabricants, distributeurs et utilisateurs.
- Bénéficier d'un réseau qui peut contribuer au développement d'affaires et au rayonnement de votre entreprise.

Afin de procéder à votre renouvellement, vous recevrez d'ici quelques jours un avis par courriel avec votre lien personnalisé à votre profil.

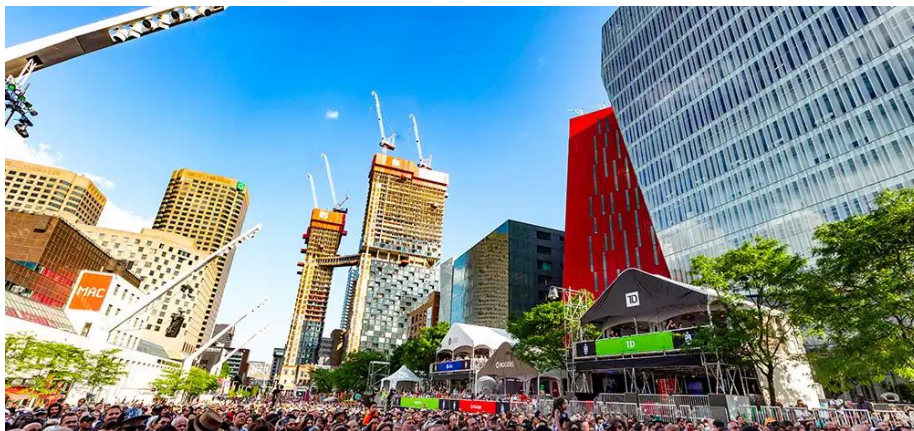
Vous n'êtes pas encore membre et souhaitez adhérer ? Rendez-vous sur notre site Internet afin de remplir le formulaire de demande en ligne : <https://aqiea.com/membres/>

Le secrétariat de l'AQIEA reste disponible pour répondre à toutes vos questions :

Courriel : info@aqiea.com

Téléphone : 514 355-8001

L'ÉCHAFAUDAGE AU CŒUR DES ÉVÉNEMENTS



UN SAVOIR-FAIRE QUI FAIT VIBRER LE QUÉBEC

L'échafaudage est bien plus qu'une simple structure de soutien sur un chantier de construction. Il est aussi un pilier fondamental de la créativité et de l'innovation dans le domaine des grands événements au Québec. Des festivals de musique en plein air aux spectacles époustoufflant, en passant par les événements sportifs de grande envergure, nos membres de l'AQIEA jouent un rôle crucial dans la mise en place des scènes, tribunes, et autres structures temporaires qui font rêver des milliers de spectateurs chaque année.

LA FUSION DE L'ART ET DE LA TECHNIQUE

Collaborer avec des artistes, des créateurs, et des organisateurs d'événements nécessite bien plus que des compétences techniques. Il faut une véritable passion pour l'innovation, une ouverture d'esprit et une flexibilité pour s'adapter à des idées parfois audacieuses et à des designs "flyés". Nos membres se surpassent pour repousser les limites, offrant des solutions d'accès et de support qui permettent aux créateurs de concrétiser leur vision artistique, tout en respectant des délais souvent très serrés.

NORMES ET SÉCURITÉ : LA PRIORITÉ ABSOLUE

Mais au-delà de la créativité et de l'ingéniosité, la sécurité reste une priorité non négociable. Contrairement aux chantiers de construction traditionnels ou aux environnements industriels, les événements culturels et sportifs rassemblent des foules en mode festif, des familles, des enfants – un public qui doit pouvoir profiter de l'événement sans aucune crainte. Les normes sont donc strictes, et nos membres veillent rigoureusement à ce que chaque structure temporaire, chaque échafaudage, réponde aux exigences les plus élevées en matière de sécurité.

UN HOMMAGE À L'INNOVATION ET AU PROFESSIONNALISME

Alors que l'automne s'installe au Québec et que la grande saison des événements estivaux touche à sa fin, nous souhaitons saluer tous les professionnels de l'échafaudage qui, par leur expertise et leur engagement, ont contribué à faire vibrer le Québec cet été. Nous leur adressons un immense bravo pour avoir su, encore une fois, relever des défis de taille et offrir des solutions aussi sécuritaires que spectaculaires.

L'AQIEA est fière de représenter ces experts, véritables artisans de l'ombre, qui permettent à la magie des grands événements de s'opérer.

En conjuguant art, technique, et sécurité, nos membres démontrent qu'ils sont bien plus que des techniciens : ils sont des partenaires créatifs, engagés et indispensables pour faire briller le Québec sur la scène mondiale.



ÉTAT DES LIEUX DES ACCIDENTS DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU QUÉBEC : ÉTÉ 2023 VS ÉTÉ 2024

En comparant les statistiques des accidents dans le secteur de la construction au Québec entre l'été 2023 et l'été 2024, on observe une amélioration notable en 2024. Le nombre total de décès a diminué, passant de 24 en 2023 à 18 en 2024, avec une réduction significative des décès sur les chantiers routiers (20 en 2023 contre 14 en 2024). Cette diminution est principalement attribuée aux efforts de prévention accrus, notamment une présence policière renforcée et des mesures de sécurité améliorées.

En ce qui concerne les chutes de plus de 3 mètres, environ 6 000 incidents sont signalés chaque année, représentant un danger majeur dans le secteur de la construction. Bien que les données pour 2024 ne soient pas encore complètes, les mesures de prévention telles que l'utilisation de harnais de sécurité et le respect strict des règles de sécurité demeurent essentielles pour réduire ces accidents. Les autorités, dont la CNESST et l'IRSST, poursuivent leurs efforts pour renforcer la sécurité sur les chantiers.

Il n'est pas encore possible de comparer les statistiques de 2023 et 2024 en raison du manque de données actualisées. Cependant, voici les tendances observées entre 2022 et 2023 :

Accidents du travail :

- Nombre total d'accidents : Environ 15 000 à 16 000 incidents signalés dans le secteur de la construction.
- Taux d'accidents (pour 100 travailleurs) : Environ 8 à 10 accidents pour 100 travailleurs.

Types d'accidents :

- Chutes de hauteur : Environ 35 % des accidents.
- Accidents avec des équipements lourds : Environ 25 %.
- Blessures dues à des outils ou machines : Environ 20 %.
- Autres (mouvements répétitifs, blessures ergonomiques, etc.) : Environ 20 %.

2023

Accidents du travail :

- Nombre total d'accidents : Environ 14 000 à 15 000 incidents signalés, marquant une légère baisse par rapport à 2022.
- Taux d'accidents (pour 100 travailleurs) : Environ 7 à 9 accidents pour 100 travailleurs, indiquant une tendance à la baisse.

Types d'accidents :

- Chutes de hauteur : Environ 30 % des accidents, une légère diminution par rapport à 2022.
- Accidents avec des équipements lourds : Environ 23 %.
- Blessures dues à des outils ou machines : Environ 18 %.
- Autres (mouvements répétitifs, blessures ergonomiques, etc.) : Environ 29 %, montrant une augmentation des accidents liés à des problèmes ergonomiques.

TENDANCES GÉNÉRALES

Réduction globale des accidents : La baisse du nombre total d'accidents et du taux d'accidents pourrait être le résultat de mesures de prévention plus efficaces et de programmes de sécurité améliorés.

Évolution des types d'accidents : Les chutes de hauteur demeurent un problème majeur, mais les efforts pour réduire ces incidents semblent avoir porté leurs fruits. En revanche, les accidents liés aux mouvements répétitifs et aux problèmes ergonomiques ont augmenté, soulignant le besoin d'intensifier les mesures de prévention dans ces domaines.

Sources

1. Journal Accès - Vacances de la construction : Moins d'accidents dans les Laurentides en 2024
2. Gouvernement du Québec - Retour des vacances de la construction, La vigilance s'impose sur les chantiers routiers
3. CNESST - Données sur les chutes de plus de 3 mètres, comparatif 2022-2023
4. Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) - Protection contre les chutes de hauteur

Ces sources illustrent les efforts déployés et les statistiques relatives à la sécurité dans le secteur de la construction au Québec.

PROJET DE LOI POUR MODERNISER L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

IMPACTS ANTICIPÉS SUR LE MARCHÉ DE L'ÉCHAFAUDAGE

Le ministre du Travail du Québec, Jean Boulet, a récemment annoncé son intention de déposer un projet de loi cet automne visant à moderniser l'industrie de la construction et à renforcer la qualité des travaux. Cette initiative s'inscrit dans un effort plus large de protection du public et d'amélioration des pratiques dans le secteur de la construction, en réponse aux nombreuses non-conformités relevées au cours des dernières années par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).



UN IMPACT DIRECT SUR L'ÉCHAFAUDAGE ?

Le marché de l'échafaudage, qui joue un rôle crucial dans la sécurité des chantiers de construction, pourrait être directement impacté par ce projet de loi. En effet, le renforcement des inspections et l'accent mis sur la conformité aux normes de construction sont des mesures susceptibles d'accroître les exigences en matière de sécurité, incluant celles qui régissent l'installation et l'utilisation des échafaudages.

La modernisation des pratiques de l'industrie pourrait mener à une réévaluation des normes en vigueur pour les échafaudages, notamment en ce qui concerne les méthodes de montage, la stabilité des structures temporaires, et la formation des travailleurs impliqués. Dans ce contexte, il est envisageable que la demande pour des professionnels qualifiés et des équipements conformes aux plus hauts standards s'intensifie.

LE RÔLE DE L'AQIEA


L'AQIEA, en tant qu'acteur majeur dans l'industrie de l'échafaudage et de l'accès, suivra de près l'évolution de ce projet de loi. Nous serons particulièrement attentifs aux aspects du texte qui pourraient influencer nos pratiques et nous veillerons à représenter activement les intérêts de nos membres. De plus, nous entendons rester ouverts à participer aux discussions et consultations entourant ce projet de loi, afin de contribuer à l'élaboration de standards de sécurité toujours plus rigoureux et adaptés aux réalités de notre secteur.

UNE OPPORTUNITÉ D'AMÉLIORATION CONTINUE

Alors que l'industrie de la construction est confrontée à des défis croissants en matière de qualité et de sécurité, ce projet de loi représente une opportunité unique pour renforcer les pratiques liées à l'échafaudage. En nous engageant dans ce processus de modernisation, nous pouvons non seulement améliorer la sécurité sur les chantiers, mais aussi promouvoir une reconnaissance accrue du savoir-faire des professionnels de l'échafaudage.

Nous encourageons tous nos membres à rester informés des développements législatifs à venir et à se préparer aux éventuelles modifications qui pourraient toucher notre domaine d'expertise. Ensemble, nous pourrions contribuer à un environnement de travail plus sûr et plus efficace pour tous.

L'AQIEA reste à votre écoute pour toute question ou préoccupation relative à ce projet de loi et aux implications potentielles pour notre industrie.

	<p>info@aqiea.com</p> <p>514 355-8001</p> <p>2030, boul. Pie-IX, bureau 403, Montréal (Québec) H1V 2C8 Téléphone : 514-353-7555</p>
---	---

MERCI À NOS PARTENAIRES!

ÉCHAFAUDAGES
Fast
MONTRÉAL INC.



FORMATION 
Formation Service Inspection Échafaudage Canada

